

IMBRUVICA (ibrutinib)

#### **Directives**

Veuillez remplir la Partie A, puis faire remplir la Partie B par votre médecin. Le fait de remplir et de soumettre le présent formulaire ne garantit en rien que la demande d'autorisation préalable sera approuvée. Tous les frais exigés pour remplir le présent formulaire incombent au participant. Les médicaments soumis au Programme d'autorisation préalable ne peuvent être remboursés que si le patient n'est pas admissible à un remboursement au titre d'un autre régime ou d'un régime provincial d'assurance médicaments et que si le patient utilise le médicament dans le cadre d'une indication approuvée par Santé Canada. Les critères relatifs aux médicaments d'exception de la RAMQ pourraient s'appliquer au Québec. L'approbation ou le refus de la demande repose sur des critères cliniques établis en fonction des renseignements sur les indications approuvées par Santé Canada et sur des protocoles cliniques factuels. Le participant sera avisé si sa demande a été approuvée ou refusée. Veuillez noter que vous avez le droit d'en appeler de la décision rendue par Express Scripts Canada.

Partie A - Patient Renseignements sur le patient Prénom: Nom: Nom ou numéro de l'assureur : Numéro de groupe : Numéro de certificat : Statut dans le cadre du régime : Date de naissance (AAAA-MM-JJ): Participant Conjoint Personne à charge Langue: Trancais Anglais Sexe : ☐ Homme ☐ Femme Adresse: Ville: Province: Code postal: Adresse courriel: Téléphone (cellulaire) : Téléphone (domicile) : Téléphone (travail) : Coordination des prestations Programme de Le patient est-il inscrit à un programme de soutien aux patients? Oui Non soutien aux Personne-ressource: \_ Télécopieur : \_ patients Le patient a-t-il demandé le remboursement du médicament dans le cadre d'un régime d'assurance médicaments provincial? Oui Non S.O. Couverture par le régime provincial Ouelle est la décision du régime relativement à la couverture du médicament? Médicament couvert Médicament non couvert \*Joindre la lettre faisant état de la décision\*

#### Autorisation

Couverture par un

autre régime

(premier payeur)

 $\square$  Oui  $\square$  Non  $\square$  S. O.

En mon nom et au nom des personnes à ma charge admissibles, j'autorise le promoteur de mon régime d'assurance médicaments et ses agents à échanger les renseignements personnels contenus sur le présent formulaire. Je comprends que ces renseignements ne seront utilisés qu'aux fins d'administration et de gestion de mon régime d'assurance médicaments. Ce consentement demeurera valide aussi longtemps que les personnes à ma charge et moi-même serons couverts par le contrat d'assurance collective ou que nous serons admissibles à un remboursement dans le cadre dudit contrat, ou de ses modifications éventuelles, de son renouvellement ou de sa remise en vigueur.

Le patient a-t-il demandé le remboursement du médicament dans le cadre d'un autre régime?

Médicament couvert Médicament non couvert \*Joindre la lettre faisant état de la décision\*

Quelle est la décision du régime relativement à la couverture du médicament?

S		
	_	
Signature du participant		Date

Page 1



IMBRUVICA (ibrutinib)

#### Partie B - Médecin prescripteur

Veuillez lire les directives à la page 1 et remplir toutes les sections ci-dessous. La demande sera rejetée si des champs sont laissés vides. Veuillez ne pas fournir les résultats de tests génétiques.

SECTION 1 - MÉDICAMENT VISÉ PAR L'AUTORISATION PRÉALABLE					
IMBRUVICA (ibrutinib)		Première demande	Renouvellement *		
Posologie	Voie d'administration (p. ex., orale, intraveineuse)	Fréquence	Durée du traitement		
Où le médicament sera-t-il admi	nistré?		l		
☐ Domicile ☐ Bureau du médecin / clinique de perfusion ☐ Hôpital (patient externe) ☐ Hôpital (patient hospitalisé)					
* Veuillez fournir une preuve de	e la couverture antérieure du méd	dicament, si elle est accessible.			
SECTION 2 – CRITÈRES D'A	DMISSIBILITÉ				
1. Veuillez indiquer si les critè	res ci-dessous sont respectés :				
Lymphome à cellules du mante	au				
Traitement du lymphon	ne à cellules du manteau en rech	nute ou réfractaire chez l'adulte.	ET		
Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à un traitement antérieur contre le lymphome à cellules du manteau. Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.					
Leucémie lymphoïde chronique	non traitée auparavant				
Traitement de la leucémie lymphoïde chronique active qui n'a jamais été traitée auparavant, y compris en présence d'une délétion 17p, chez l'adulte. ET					
☐ IMBRUVICA sera utilisé en monothérapie. OU					
☐ IMBRUVICA sera utilisé en association avec GAZYVA (obinutuzumab). OU					
IMBRUVICA sera utilisé en association avec VENCLEXTA (vénétoclax).					
Leucémie lymphoïde chronique	traitée auparavant				
Traitement de la leucémie lymphoïde chronique active ayant été traitée auparavant, y compris en présence d'une délétion 17p, chez l'adulte. ET					
Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à un traitement antérieur contre la leucémie lymphoïde chronique. Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous. ET					
IMBRUVICA sera utilisé en monothérapie. OU					
IMBRUVICA sera utilisé en association avec le rituximab et la bendamustine.					



IMBRUVICA (ibrutinib)

Macroglobulinémie de Waldenström				
Traitement de la macroglobulinémie de Waldenström chez l'adulte. ET				
MBRUVICA sera utilisé en association avec le rituximab. OU				
IMBRUVICA sera utilisé en monothérapie si le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à un traitement antérieur contre la macroglobulinémie de Waldenström. Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.				
Maladie chronique du greffon contre l'hôte chez l'adulte				
Traitement de la maladie chronique du greffon contre l'hôte chez l'adulte. ET				
La maladie est dépendante ou réfractaire aux stéroïdes.				
Maladie chronique du greffon contre l'hôte chez l'enfant				
Traitement de la maladie chronique du greffon contre l'hôte. ET				
Le patient est âgé d'au moins 1 an. ET				
Le patient a présenté une réponse insuffisante à au moins un traitement à action générale. Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.				
Lymphome de la zone marginale				
Traitement du lymphome de la zone marginale chez l'adulte qui nécessite un traitement à action générale. ET				
Le patient a présenté une réponse insuffisante ou une intolérance à un traitement antérieur à base d'anti-CD20. Veuillez indiquer les médicaments déjà essayés dans le tableau ci-dessous.				
OU				
Aucun des critères ci-dessus ne s'applique.				
Renseignements additionnels pertinents :				



IMBRUVICA (ibrutinib)

2. Médicaments déjà essayés					
Médicament	Posologie et voie	Durée du traitement		Raison de la cessation du traitement	
	d'administration	Du	Au	Réponse inadéquate	Allergie ou intolérance
	•	•	•	•	

### SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom du médecin :		
Adresse:		
Téléphone:	Télécopieur:	
N° de permis d'exercice :	Spécialité :	
Signature du médecin :	Date:	

Veuillez télécopier ou poster le formulaire dûment rempli à Express Scripts Canada™D Télécopieur:

Services cliniques d'Express Scripts Canada

1 855 712-6329

Poste:

Services cliniques d'Express Scripts Canada 5770, rue Hurontario, 10º étage Mississauga, ON L5R 3G5